



**A partir du 2 Février 2022**

**Ouverture d'un nouveau créneau horaire  
de distribution alimentaire chaque  
mercredi soir de 18H à 19H  
Salle du champ de foire de Clisson**

Les **documents demandés** sont :

- Identité des personnes
  - Carte d'identité nationale, titre de séjour, carte vitale avec photo, carte AME, notification préfecture de refus de séjour.
- Adresse
  - Quittance de loyer, attestation d'hébergement CADA (foyer, hôtel)
- Personnes à charges
  - Attestation CMU, fiche de liaison AIDA, déclaration de revenus, jugement de divorce
- Ressources
  - Bulletins de salaire (3 derniers mois) retraites, pension invalidité, pension réversion, indemnités journalières perçues, aide conseil départemental, avis d'imposition, certificat de non droit (CAF et pôle emploi)
- Charges
  - Quittance de loyer ou bail, échéancier près de maison ou caravane, droit de place de caravane, emplacement camping
- Endettement
  - Justificatifs de remboursements, lettre de rappel de factures impayées

**N'hésitez pas à venir nous voir même si vous n'avez pas tous les documents**